

Basket Club Saint Nicolas



Le Basket Club de Saint Nicolas vous invite à participer à son traditionnel **Tournoi de Noël** qui aura lieu les **27, 28 et 29 Décembre 2019**.

Ce tournoi mettra 5 catégories à l'honneur : **U11 / U9 /U13G / U13F**

Date :

- Vendredi 27 Décembre : **Tournoi U13G/ U13F**
- Samedi 28 Décembre : **Tournoi U11 5*5 mixte ou non**
- Dimanche 29 Décembre : **Tournoi U9 5*5 .**

Déroulement de la Journée :

Début des matchs : 9h00,

Pause-Repas : 12h à 13h30,

Fin du tournoi prévu : aux alentours de 17h30.

Il sera organisé au cours de la journée, différents concours individuels ou collectifs auxquels seront conviés joueurs, parents et entraîneurs.

Une restauration vous sera proposée sur place.

En cas d'inscription, les documents sont à renvoyer par mail à l'adresse suivante :

dub1506@hotmail.fr

en plus d'un chèque de caution de 50€ à l'ordre du Basket Club Saint Nicolas afin de valider l'inscription (il vous sera rendu à l'arrivée au tournoi). Le chèque est à envoyer par la poste à l'adresse suivante : **PENICHON Eric**, 2 résidence domaine du moulin, 62128 CROISILLES.

En espérant votre présence parmi nous.

Sportivement le Basket Club Saint Nicolas.

Pour plus de renseignements, vous avez la possibilité de joindre l'organisateur du Tournoi :

- **PENICHON Eric**. 06 / 03 / 38 / 22 / 89 ou par mail : dub1506@hotmail.fr

Inscription

Tournoi : U11

Equipe :

Entraîneur :

Inscription

Tournoi : U13 G ou F

Equipe :

Entraîneur :

Inscription

Tournoi : U9

Equipe :

Entraîneur :

**Basket Club Saint Nicolas
62223 Saint Nicolas les Arras**

Dans le cadre du tournoi organisé par le Basket Club Saint Nicolas, nous sommes amenés à utiliser des photos ou vidéos des enfants des différents clubs participants au tournoi (pour le site internet du club). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou alors des vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait, que l'usage des images est sans aucun but lucratif et que les noms de familles ne seront pas publiés (prénom uniquement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nous, soussignés club de :..... atteste que les parents du
joueur
autorisent / n'autorisent pas*

les responsables du Basket Club Saint Nicolas à utiliser, dans le cadre pédagogique (site Internet du club,) les photos de notre enfant prises au cours du tournoi.

Nom et Prénom des représentants légaux :

.....

(* barrer la mention inutile)

A, le

Signature des représentants légaux

Règlement Général

Art 1: Les tournois se dérouleront en formule de poule et/ou en formule championnat en fonction du nombre d'équipes engagées.

Art 2 : Le tournoi est réservé aux clubs invités par Le Basket Club St Nicolas.

Art 3 : Le club qui engage plusieurs équipes dans un même tournoi, devra personnaliser chaque équipe.

Art 4 : Tout(e) joueur(se) doit être licencié(e) pour la saison en cours et le club doit être assuré pour sa responsabilité civile.

Art 5 : Chaque équipe devra être encadrée par son club et devra se munir d'un jeu de maillots.

Art 6 : Les entraîneurs sont conviés à consulter les horaires des rencontres afin d'être prêts à jouer à l'heure prévue.

Art 8 : Durée des rencontres :

Poules : 2x8 minutes sans arrêt de chronomètre sauf sur temps-morts et lancer-francs.

Classements : 2x7 avec arrêt du chronomètre. Le temps peut être ajusté selon l'heure.

Art 9 : Les changements se font à la volée pour l'équipe en possession du ballon.

Art 10 : 4 fautes individuelles / 4 fautes d'équipe par mi-temps

Art 11: Tout litige sera jugé par le Comité d'Organisation. Celui-ci est composé du Président du club et des responsables sportifs.

Art 12 : Le Basket Club Saint Nicolas ne pourra être considéré comme responsable en cas d'accidents, vols ou dégâts qui pourraient intervenir à l'encontre des participants ou de leur matériel avant, pendant et après le tournoi.

Art 13 : Le fait pour une équipe de participer à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Le Comité d'Organisation